



Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

en Provence-Alpes-Côte d'Azur





2010



L'Observatoire

Un Observatoire de la forêt pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2011, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne fête ses 10 ans. Dix années consacrées à « collecter, synthétiser et diffuser l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt, nécessaire à la politique forestière [actuelle et future] », tel que le préconisait en 1998 une étude préfigurant sa création.

Un dispositif conventionnel

Initié par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire s'inscrit d'emblée dans un cadre conventionnel et devient rapidement opérationnel à l'échelle régionale lors de sa création.

Un outil d'aide à la décision

D'approche pilote en 2001, l'Observatoire est devenu un instrument d'aide à la décision pour les décideurs publics et privés, aux échelles régionale, départementale et territoriale, par la satisfaction de ses missions premières :

- > Faciliter l'accès à l'information forestière
- > Proposer un lieu de concertation
- > Fournir des moyens d'analyse et de prospective.

Un instrument technique et partenarial

L'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne s'appuie sur différents outils techniques.

La base régionale de données forestières, traitées sous Système d'Information Géographique (SIG), constitue son fondement même.

Le pôle forêt du Centre Régional de l'Information Géographique est le lieu de rencontre et de concertation des acteurs, indispensable pour la mutualisation des connaissances et des données forestières brutes.

Le site internet www.ofme.org se révèle un des vecteurs principaux de diffusion de l'information régionale forestière analysée et traitée, à un large public et aux professionnels de la filière.

L'Observatoire rassemble aujourd'hui en tout premier lieu les deux signataires de la convention, à savoir les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ensemble des acteurs de la forêt et du bois de la région (Etat, ONF, CRPF, Coopérative, Syndicats...) alimente l'Observatoire.

Différents regroupements d'acteurs tels que France Forêt PACA et PEFC PACA, se sont mis en place et fonctionnent sous l'égide de l'Observatoire, cadre de concertation et d'échanges entre les acteurs.

Sommaire

Les chiffres-clés de la forêt régionale

L'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne édite pour la première fois les « **Données et chiffres-clés de la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur** », qui rassemblent les principaux indicateurs permettant de caractériser la forêt régionale et ses activités.

Cette analyse a vocation à alimenter une réflexion prospective de la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de contribuer à l'élaboration des politiques forestières de demain.

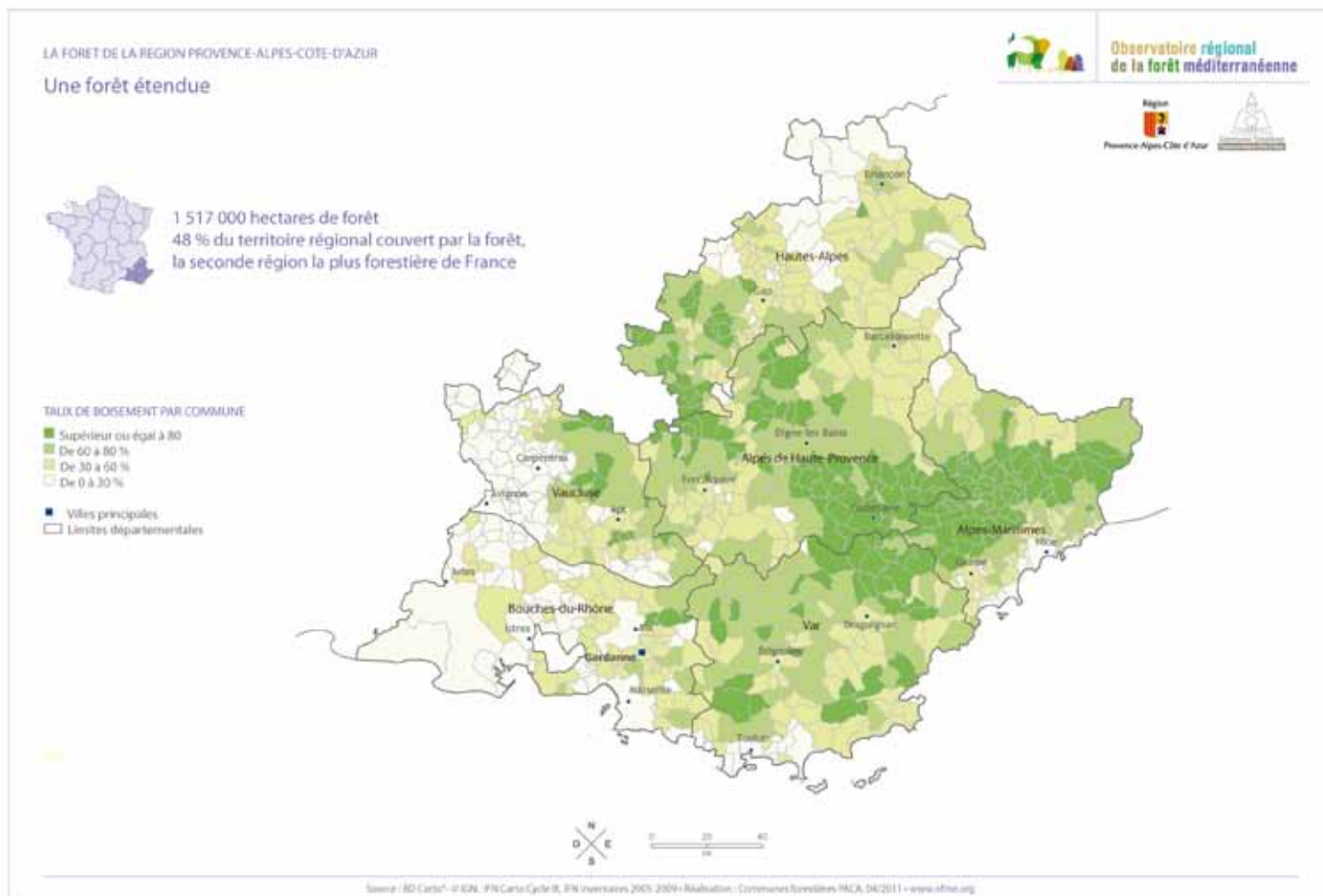
A terme, elle sera complétée par un espace cartographique dédié en ligne, accessible depuis le site de l'Observatoire.

	L'Observatoire	3
	Sommaire	4
1.0	La forêt	5
1.1	Une forêt étendue	5
1.2	Une forêt variée	6
1.3	Une forêt partagée	7
2.0	Une forêt gérée	8
2.1	Les aménagements forestiers en forêt publique	8
2.2	Les plans simples de gestion en forêt privée	9
2.3	La gestion des forêts communales, durable et certifiée	10
2.4	La gestion des forêts privées, durable et certifiée	11
2.5	La gestion des forêts de la région, durable et certifiée	12
3.0	La forêt et les politiques territoriales	13
3.1	Les Chartes forestières de territoire	13
3.2	La valorisation territoriale de la ressource	14
4.0	La valorisation du bois	15
4.1	La récolte de bois	15
4.2	La production de sciage	16
4.3	La production de bois énergie	17
5.0	La forêt et la protection de l'environnement	18
5.1	Les forêts protégées	18
5.2	Les forêts et les milieux remarquables	19
5.3	Les forêts soumises à une prescription environnementale	20
6.0	La forêt et les enjeux sociaux	21
7.0	La forêt et le risque incendie	22
	www.ofme.org	23

1.0 La forêt

1.1 Une forêt étendue

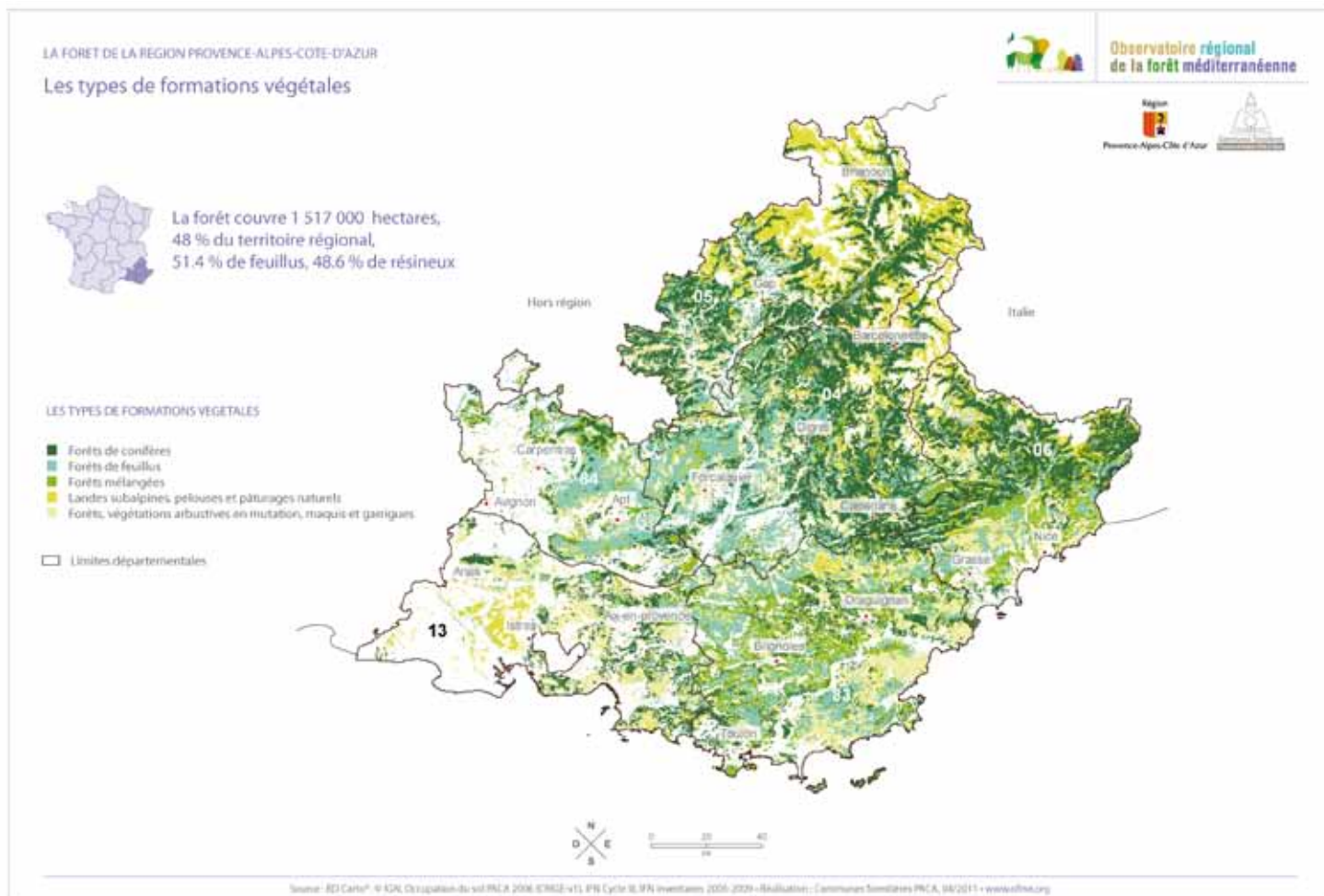
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région forestière française avec une forêt qui représente près de la moitié du territoire régional soit 48%, largement au-dessus de la moyenne nationale (29%). Mais cette couverture forestière est très hétérogène, de 23% à 62% selon les départements.



1.0 La forêt

1.2 Une forêt variée

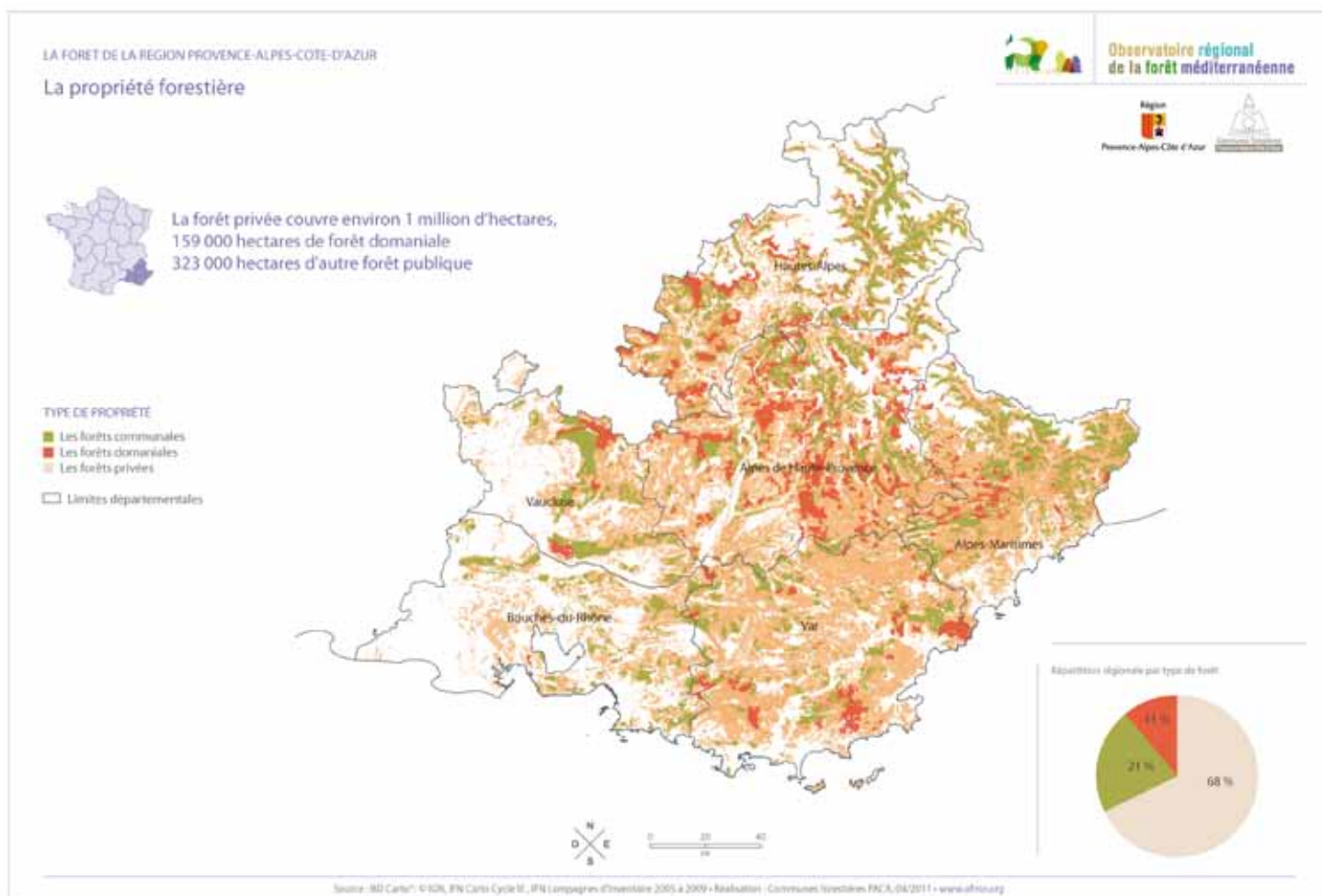
La forêt régionale est composée d'une courte majorité de feuillus, 51,4%, tels que le chêne pubescent ou le chêne vert. Les forêts de conifères, 48,6%, se situent plutôt dans la partie alpine, avec les pins sylvestres prédominants et les mélèzes. Les pins d'Alep occupent la zone méridionale bénéficiant du climat méditerranéen.



1.0 La forêt

1.3 Une forêt partagée

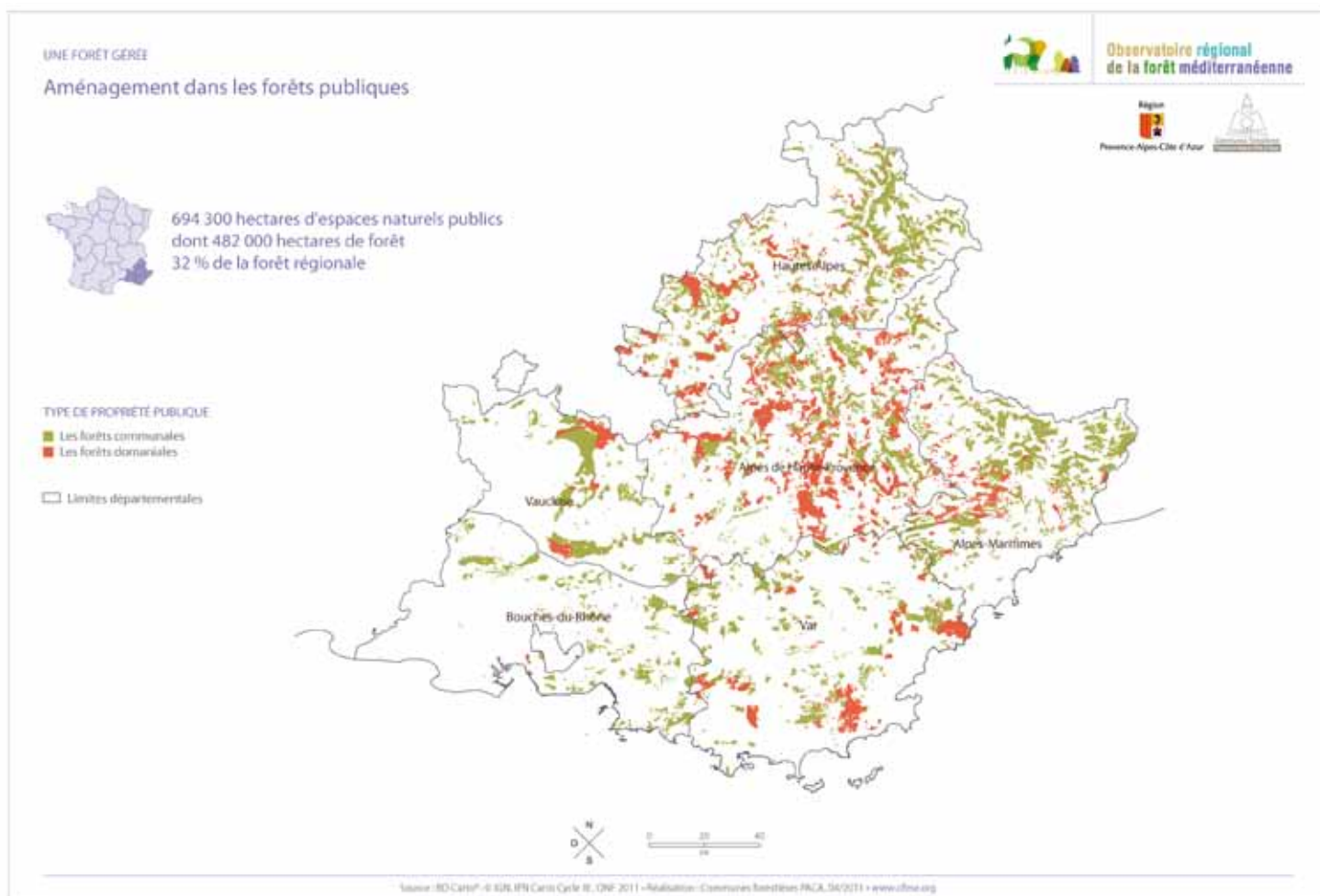
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt est principalement privée : 68% de la surface forestière appartient à des propriétaires privés, avec un pic à 80% pour le Var. La forêt publique est constituée de forêts domaniales appartenant à l'Etat (11%) et de forêts des collectivités (21%) appartenant aux communes et aux autres collectivités (Départements). La présence de forêts de restauration des terrains en montagne (RTM) dans les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes fait augmenter significativement la part de forêts domaniales dans ces départements.



2.0 Une forêt gérée

2.1 Les aménagements forestiers en forêt publique

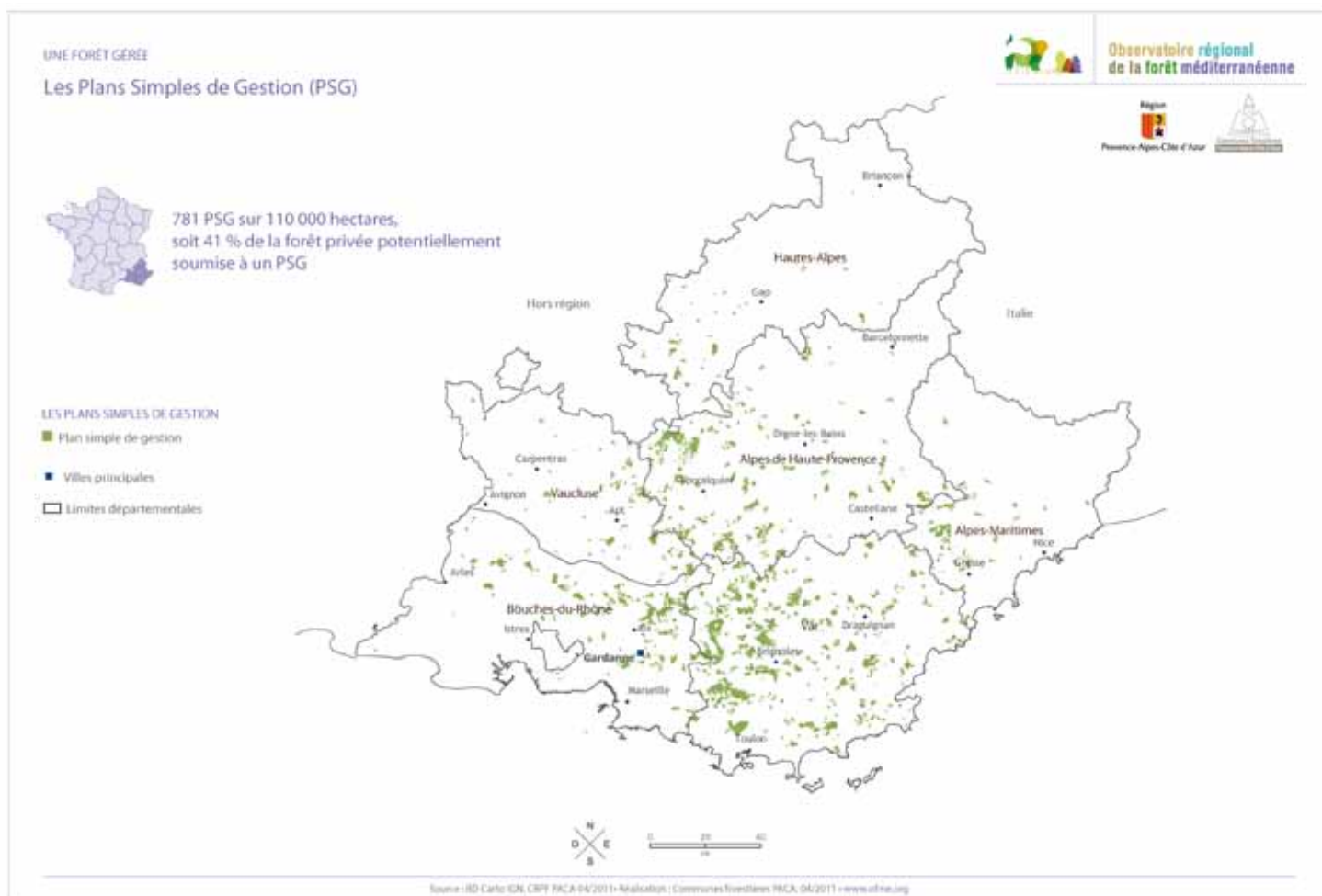
La plus grande part des forêts publiques (domaniales et communales) dispose d'un aménagement forestier, document de gestion durable des forêts qui décrit la propriété forestière et définit pour 10 à 15 ans les programmes de coupes et travaux sur cette propriété. Ces aménagements sont réalisés par l'Office National des Forêts pour les forêts domaniales, et pour les forêts communales dans le cadre du régime forestier.



2.0 Une forêt gérée

2.2 Les plans simples de gestion en forêt privée

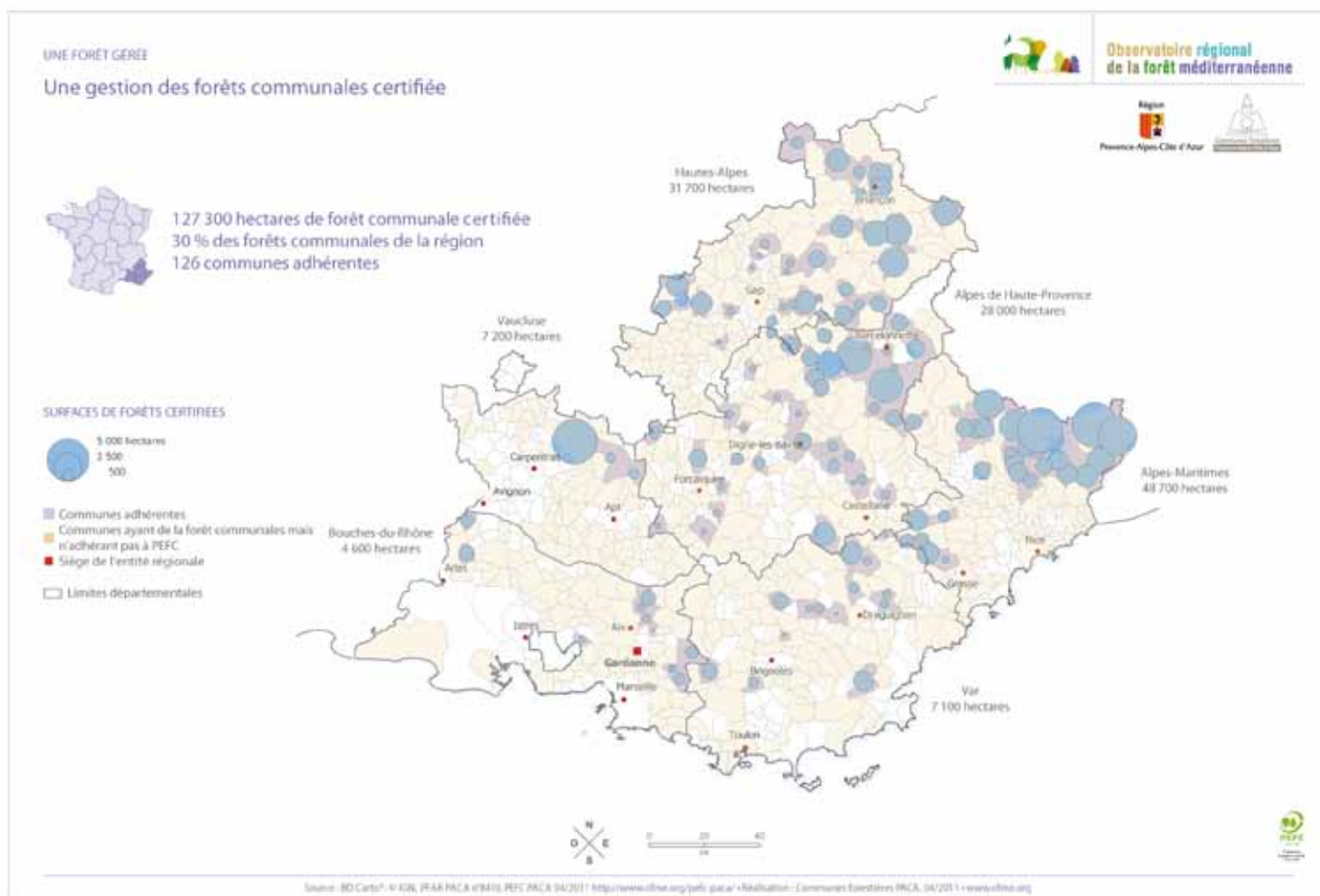
La forêt privée met en place des plans simples de gestion, documents de gestion durable des forêts qui, de la même façon que les aménagements dans les forêts publiques, décrivent la propriété forestière et précisent les coupes et travaux à venir sur 15 ans. Réalisés par les organismes de la forêt privée, ces PSG sont obligatoires pour les propriétés de plus de 25 hectares.



2.0 Une forêt gérée

2.3 La gestion des forêts communales, durable et certifiée

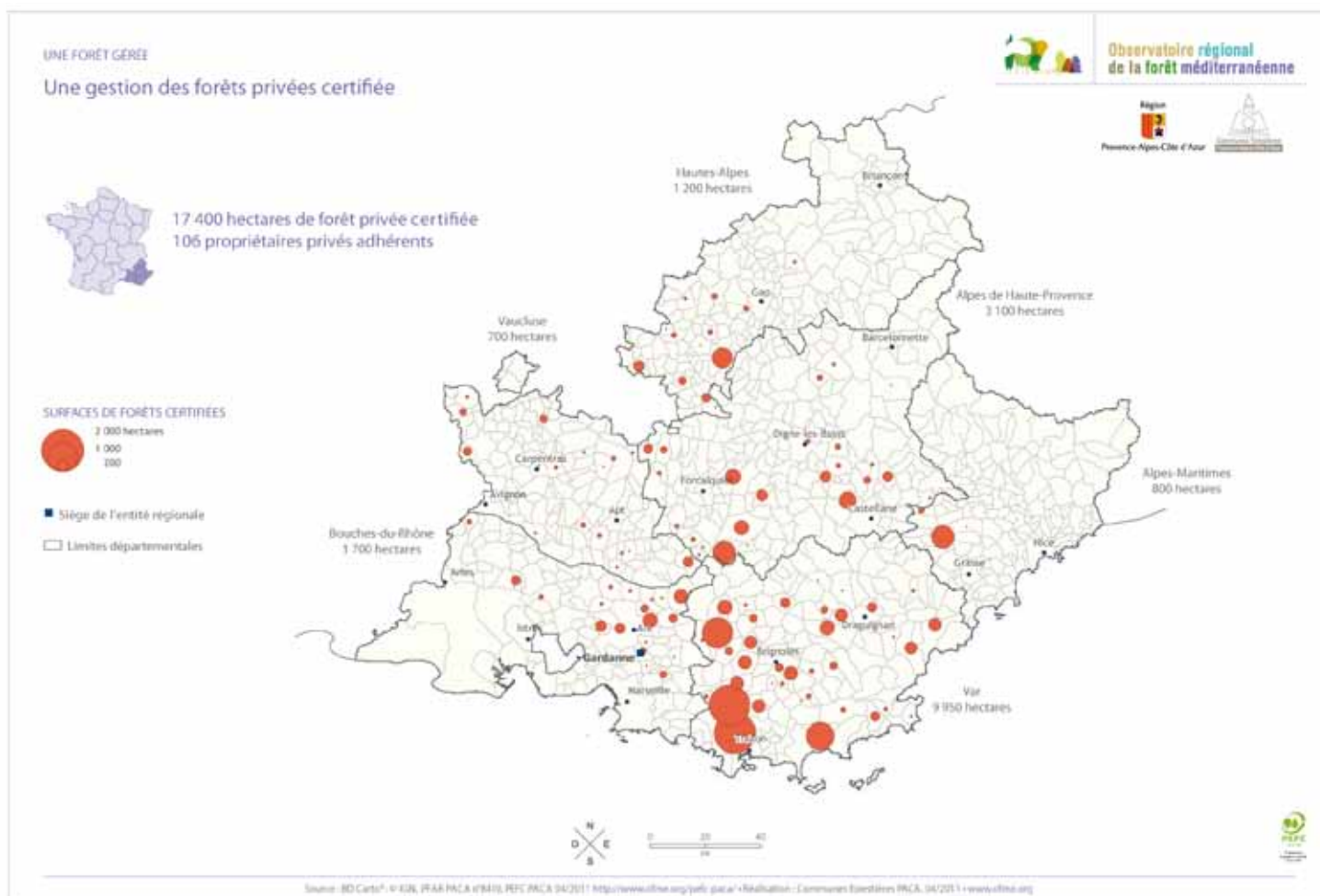
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près d'un tiers des forêts communales bénéficie d'une certification de gestion durable. 126 communes propriétaires ont choisi de faire reconnaître la gestion durable de leur patrimoine forestier en adhérant au Programme européen de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).



2.0 Une forêt gérée

2.4 La gestion des forêts privées, durable et certifiée

En forêt privée de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 106 propriétaires adhèrent au Programme européen de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), et pour une majorité dans le Var, département où la propriété privée est la plus importante de la région.

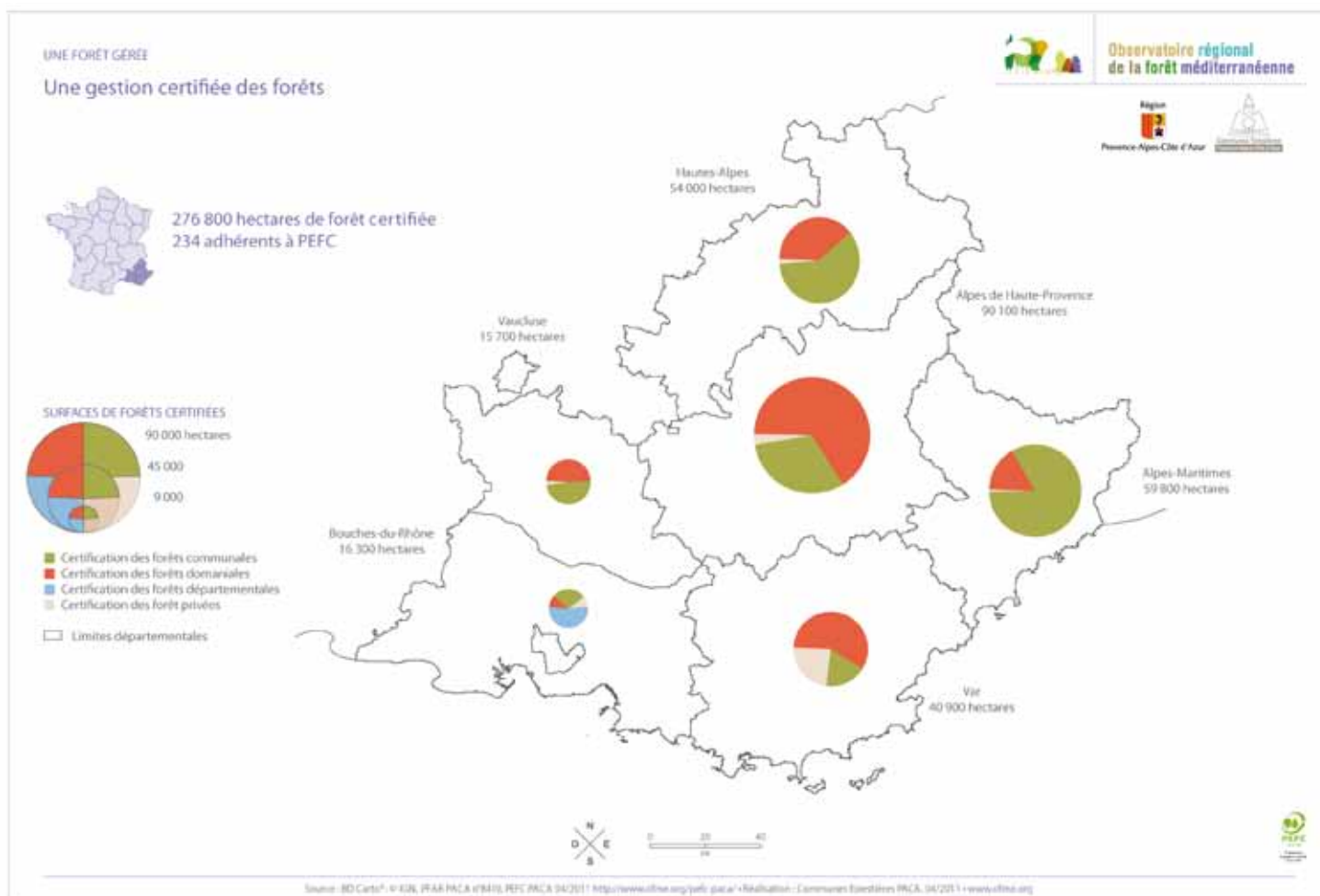


2.0 Une forêt gérée

2.5 La gestion des forêts de la région, durable et certifiée

Au total, ce sont près de 20% de la forêt régionale dont la gestion durable est certifiée par le Programme européen de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La présence d'un grand nombre de forêts domaniales dans les départements alpins conduit à une plus grande surface forestière certifiée dans ces départements.

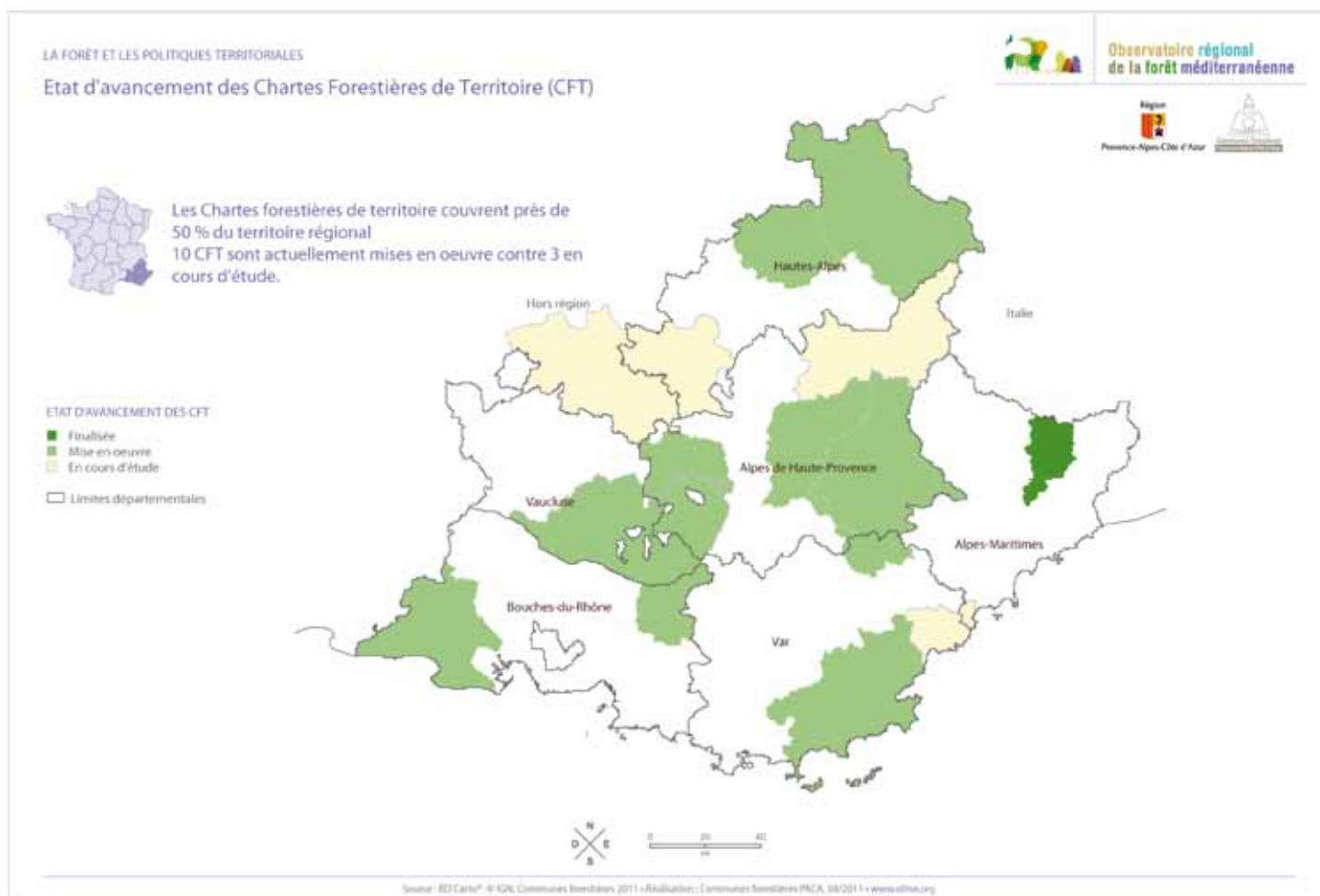
L'animation de la marque de certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur est assurée par une entité régionale située à Valabre (13).



3.0 La forêt et les politiques territoriales

3.1 Les Chartes forestières de territoire

Depuis 2001 ces instruments de politiques forestières territoriales ont amené peu à peu les élus locaux à intégrer la forêt au cœur des politiques de développement local. Sur 4 années de mise en œuvre, les 13 Chartes forestières de territoire (CFT) de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont atteint leur objectif de valorisation des bois locaux et de développement de l'économie forestière, en mobilisant 28 000 m³ de bois, créant ou maintenant 50 emplois directs, et réalisant 8 investissements matériels (pôles bois, plateformes de stockage...).

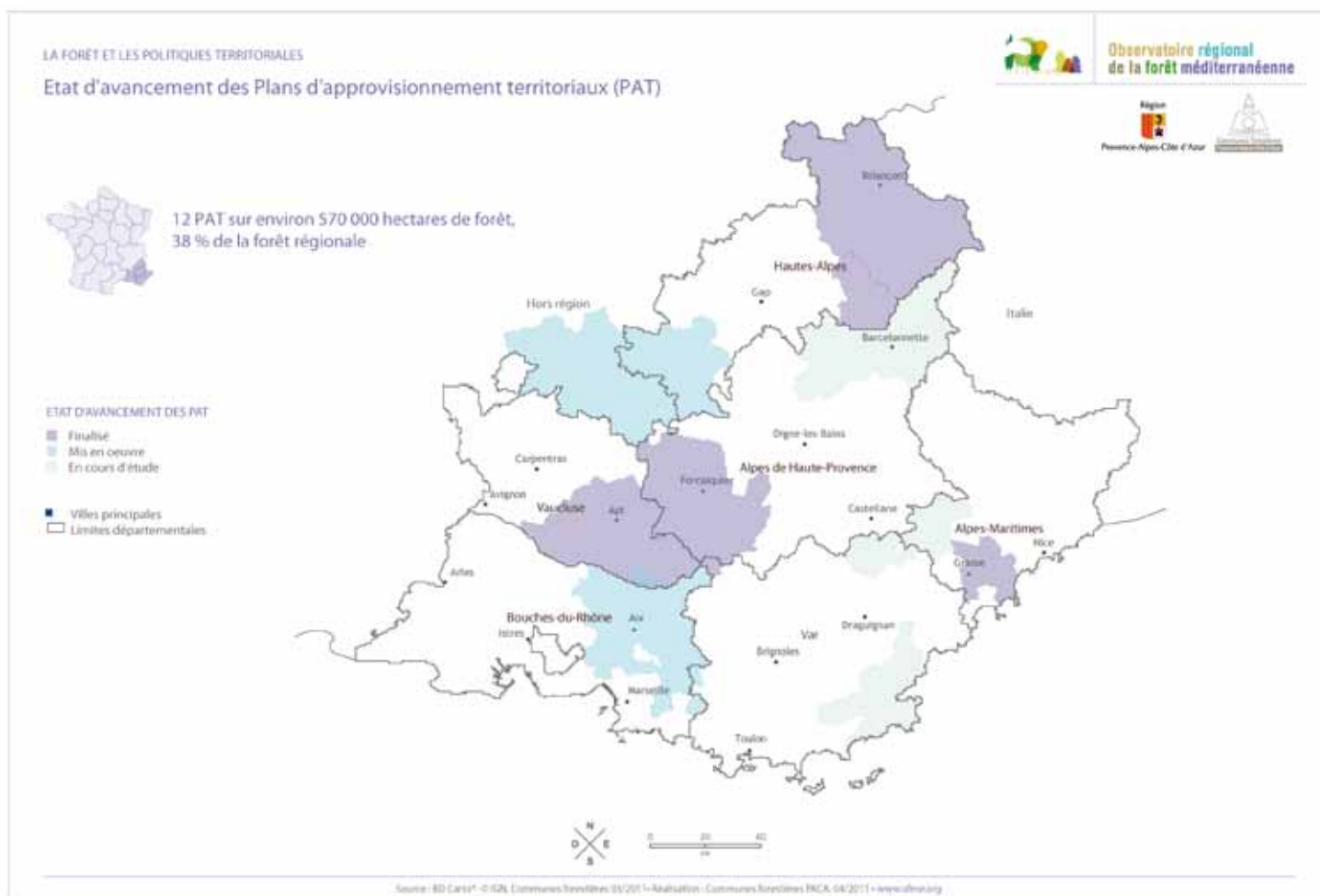


3.0 La forêt et les politiques territoriales

3.2 La valorisation territoriale de la ressource

Le Plan d'approvisionnement territorial (PAT) est un outil qui établit un diagnostic précis de la ressource en bois sur le territoire ainsi que des infrastructures d'exploitation, et propose des scénarii pour dynamiser et valoriser au mieux le potentiel forestier du territoire.

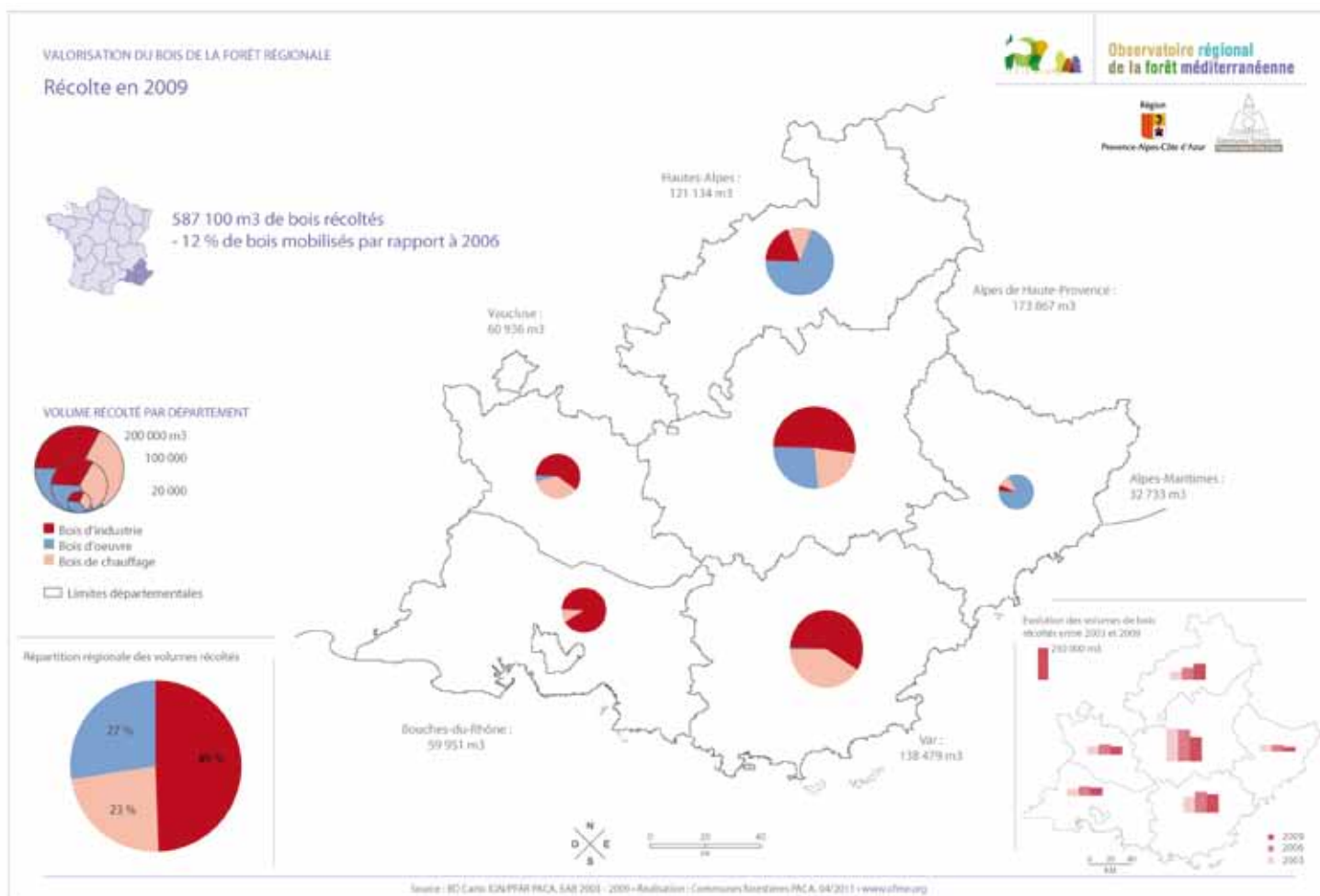
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 12 PAT en cours ou finalisés, qui couvrent 38% de la forêt régionale, accompagnent souvent d'autres démarches territoriales comme les Chartres forestières de territoire.



4.0 La valorisation du bois

4.1 La récolte de bois

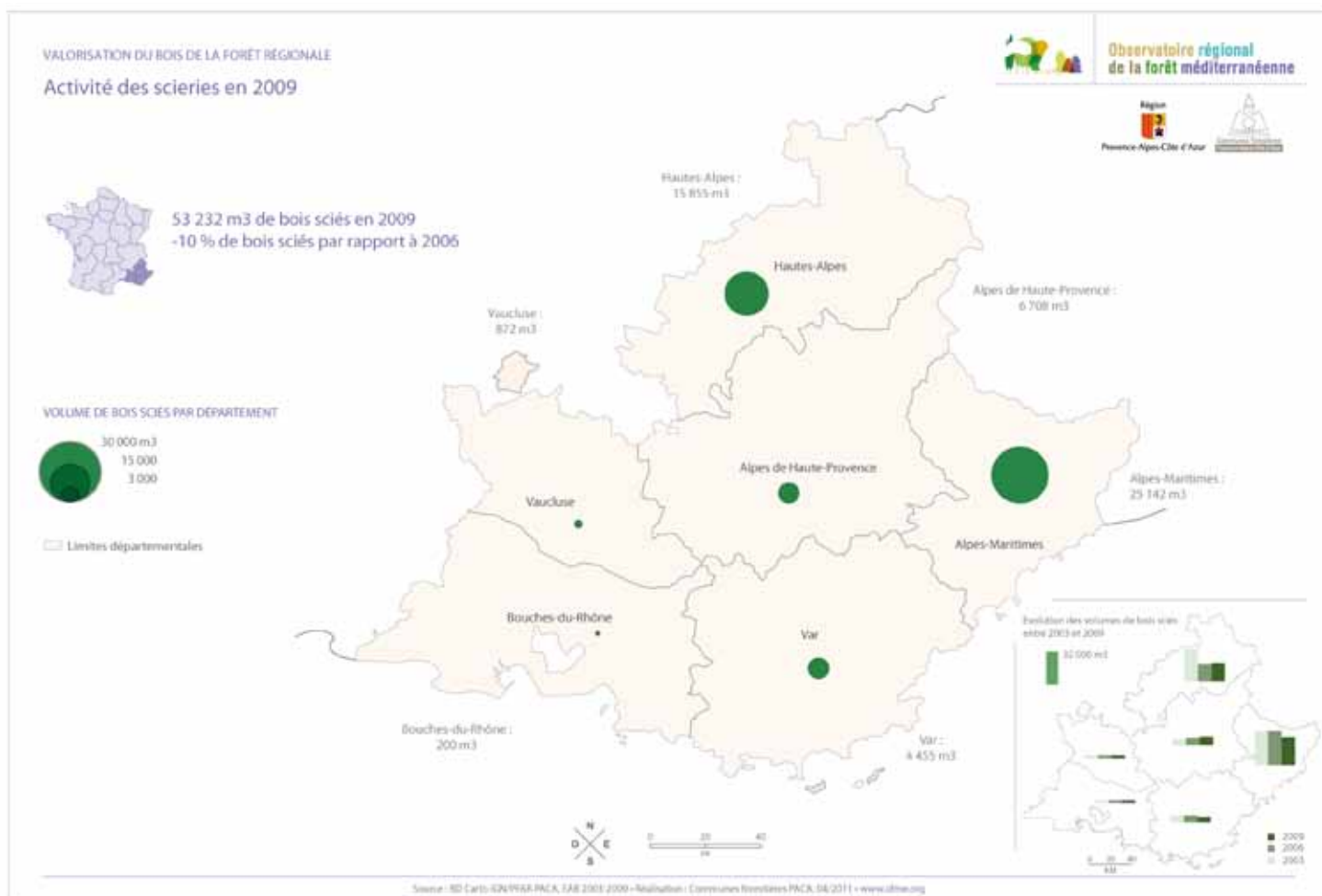
Avec un total de 587 100 m³ de bois récoltés, la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur destine principalement son bois à l'industrie. Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes se distinguent par une utilisation largement majoritaire du bois local en bois d'œuvre. Le bois de chauffage représente 23% de la récolte régionale (hors auto-consommation).



4.0 La valorisation du bois

4.2 La production de sciage

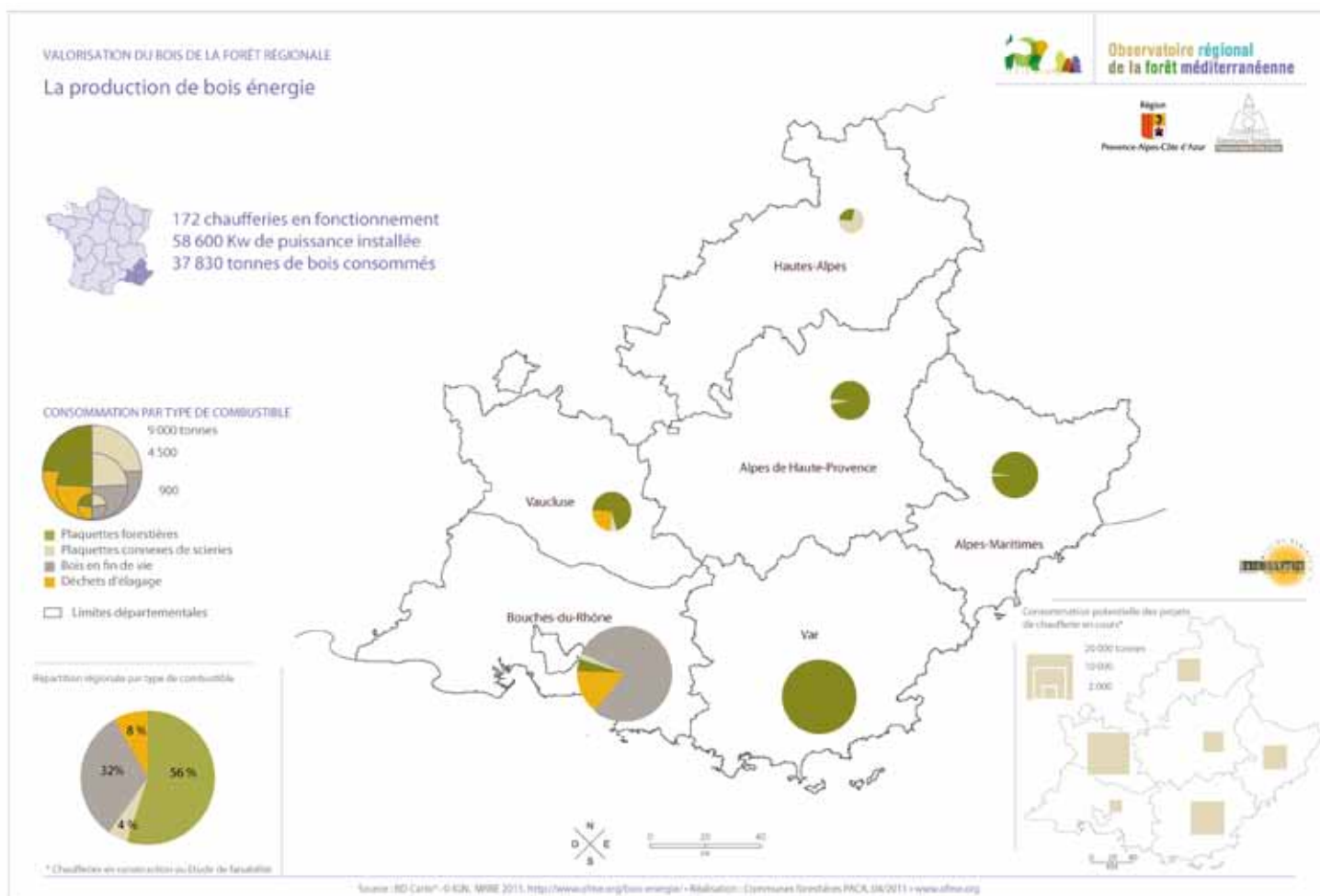
L'activité des scieries est liée à la nature des bois récoltés et à leur destination. Les départements des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes concentrent l'essentiel du volume de bois sciés.



4.0 La valorisation du bois

4.3 La production de bois énergie

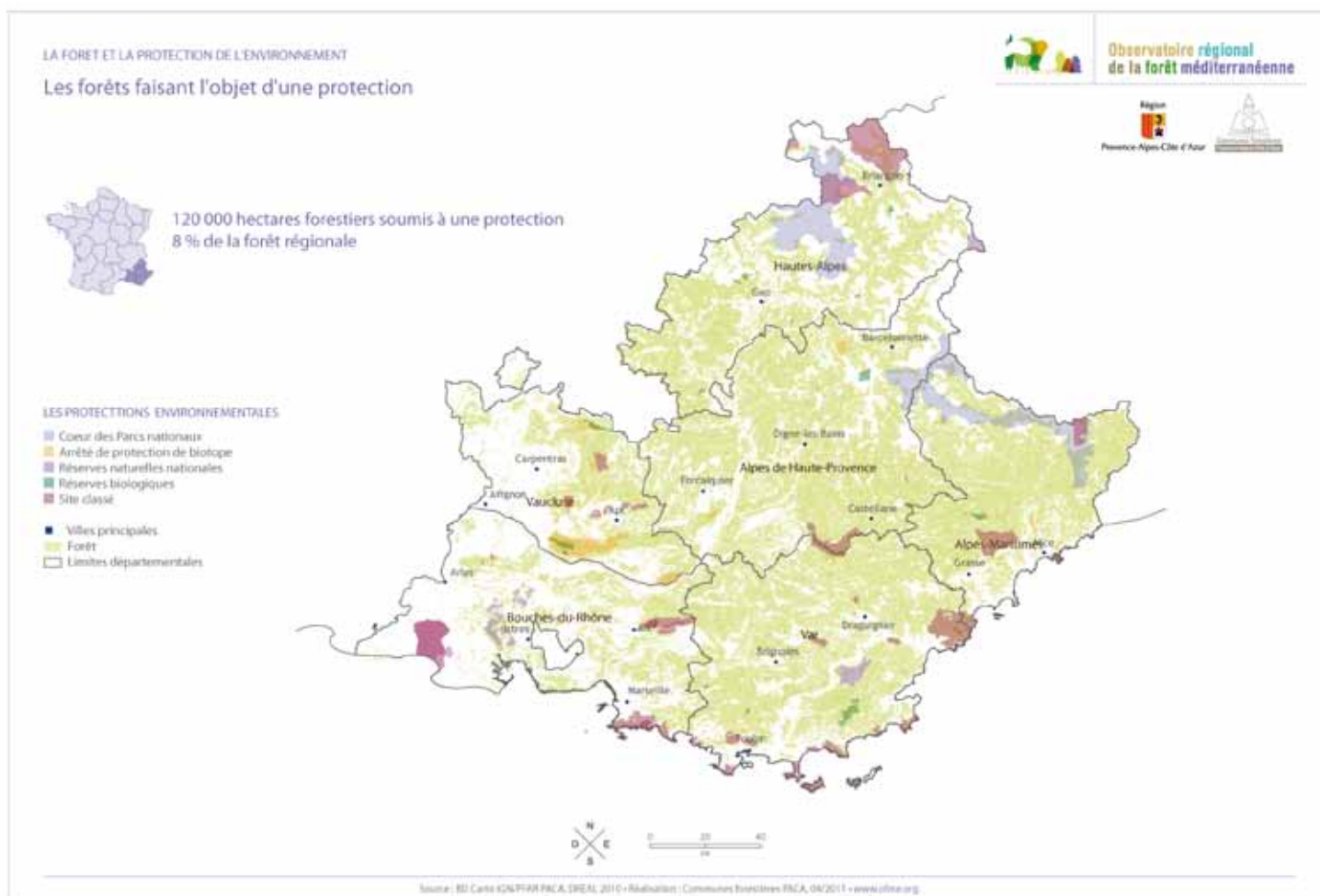
Le bois énergie est un débouché récent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La plaquette forestière est le combustible majoritairement consommé (56%) par les chaufferies. Créée en 1996, la Mission régionale Bois Energie a pour ambition d'accompagner le développement d'installations de chauffage automatique utilisant du combustible plaquettes forestières en circuit-court.



5.0 La forêt et la protection de l'environnement

5.1 Les forêts protégées

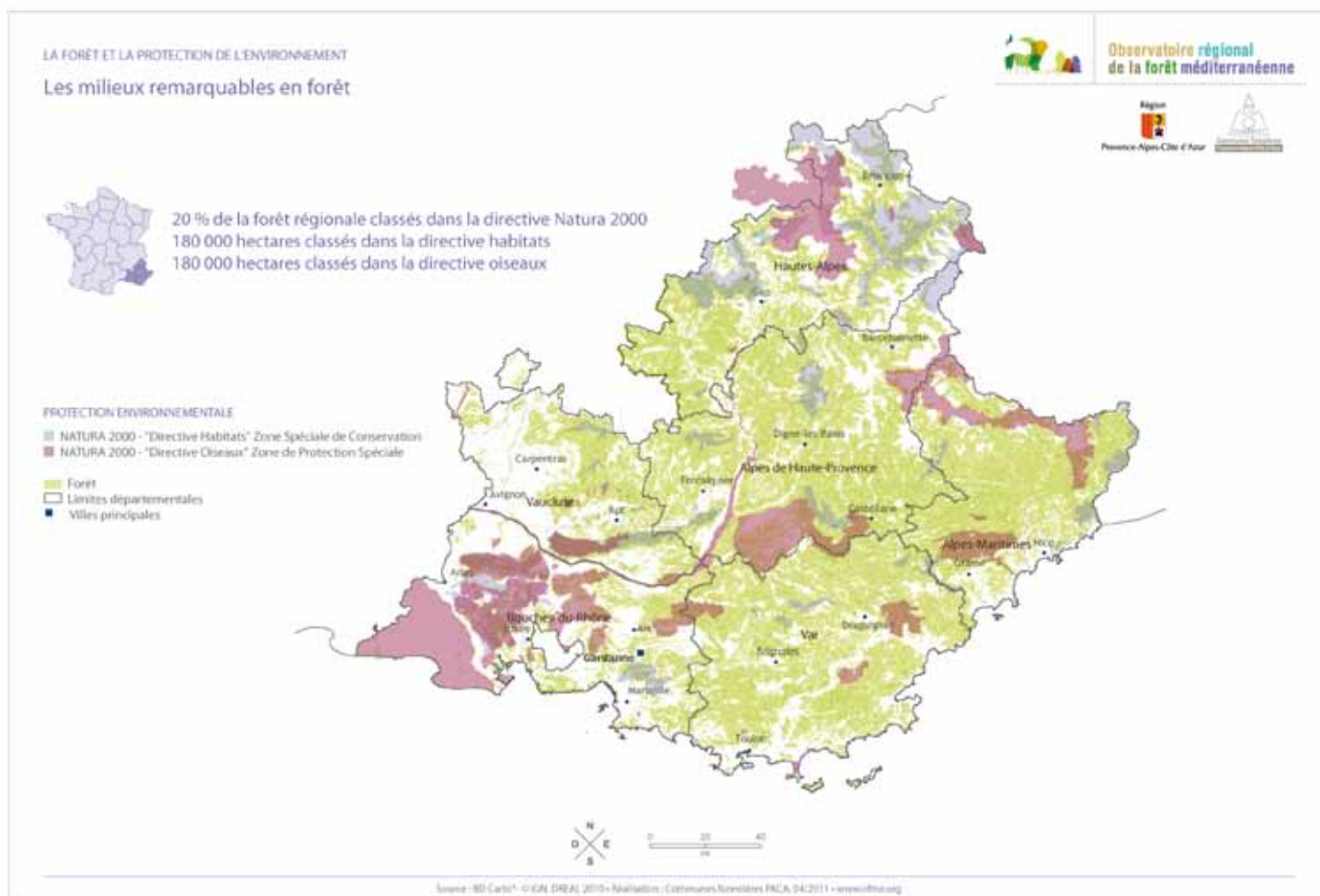
La forêt régionale fait l'objet pour 8% de sa surface de mesures de protection. Les parcs nationaux dans la zone alpine et les sites classés ou les réserves naturelles sont les principaux statuts de protection.



5.0 La forêt et la protection de l'environnement

5.2 Les forêts et les milieux remarquables

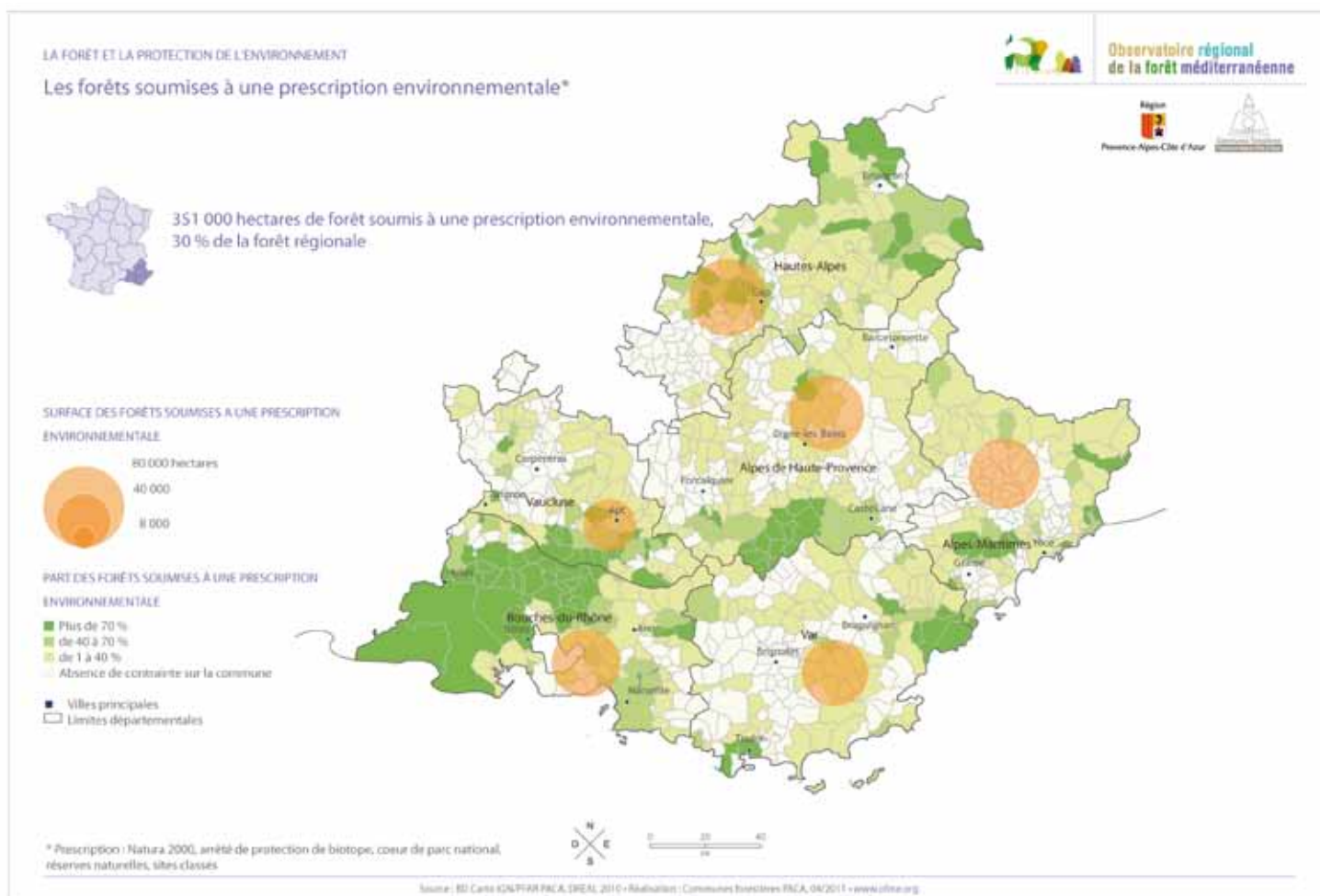
Les Directives « Oiseaux » et « Habitats » de Natura 2000 concernent d'importantes surfaces de forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui témoignent de la richesse et de la diversité biologiques de ces espaces.



5.0 La forêt et la protection de l'environnement

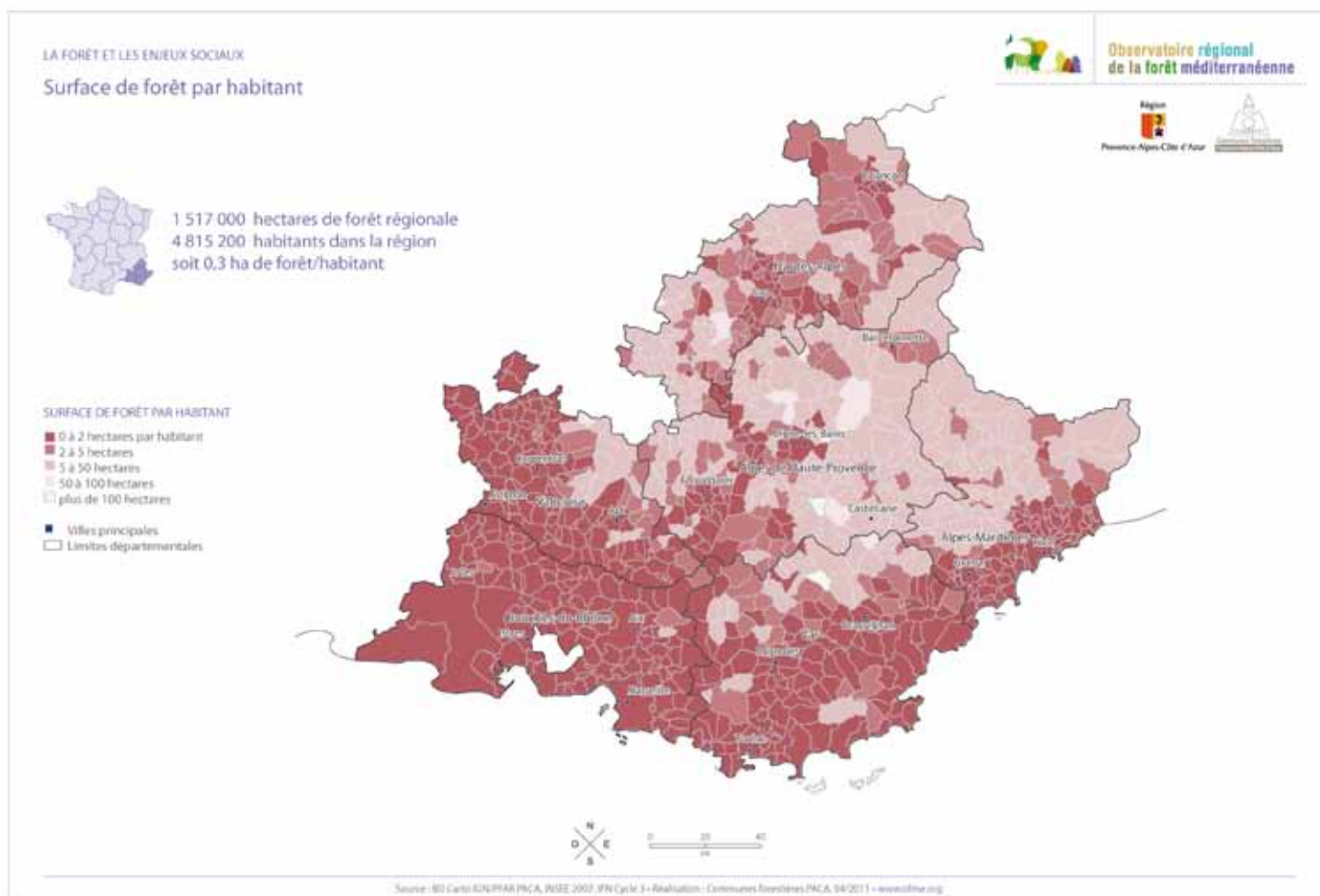
5.3 Les forêts soumises à une prescription environnementale

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près d'un tiers de la forêt est soumise à une prescription environnementale. Le département des Bouches-du-Rhône est celui dont la forêt est proportionnellement la plus concernée par des mesures environnementales (sur la moitié des communes, plus de 70% de forêts sont touchés). En termes de surface forestière, les départements alpins font l'objet d'une plus forte prescription.



6.0 La forêt et les enjeux sociaux

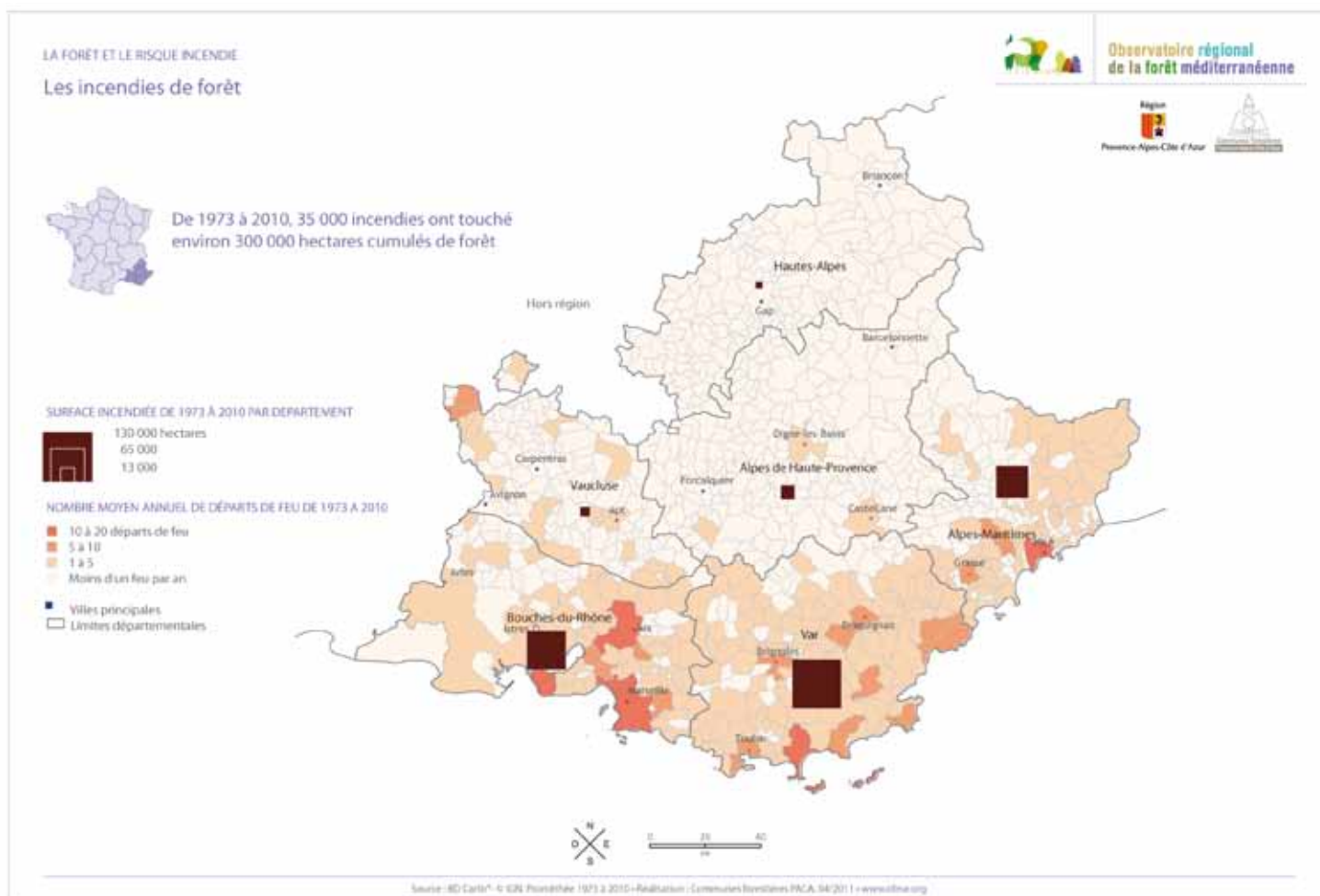
La forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur subit une forte pression humaine. Les Bouches-du-Rhône, une grande part du Vaucluse et du Var, et toute la zone littorale présentent une forte urbanisation, qui conduit à des enjeux spécifiques de forêt péri-urbaine.



7.0

La forêt et le risque incendie

Les massifs forestiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont soumis à un fort risque d'incendie, particulièrement sur les départements côtiers. Le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence subissent aussi des feux de forêt mais dans une moindre mesure.



www.ofme.org

Le site d'information sur la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mis en place dès la création de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne, ce site a pour vocation de diffuser des informations sur la forêt et le bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de l'information spécifique thématique au travers de ses sites partenaires.

Avec plus de 436 000 connexions en 2010 (hors sites partenaires), il est devenu au fil du temps un vecteur incontournable d'information sur la forêt régionale et plus largement méditerranéenne, et a acquis une notoriété nationale.

Animé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Communes forestières, ce site est un outil fédérateur des acteurs forestiers pour la mise à disposition de leurs actualités, connaissances et résultats, auprès des décideurs publics et privés.

Des sites partenaires thématiques

Des sites thématiques sont associés au site de l'Observatoire, pour apporter une information spécifique sur un thème de la forêt et du bois :

Le site de la Mission régionale Bois Energie :

www.ofme.org/bois-energie

Le site de la certification PEFC : www.ofme.org/pefc-paca

L'espace débroussaillage : www.ofme.org/debroussaillage

Le site du CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.ofme.org/crpf

Le site du réseau des territoires forestiers :

www.territoiresforestiers-paca.eu

Le site du projet européen OCR INCENDI : www.ocrincendi.fr

Le site du projet Forêt Modèle PACA : www.foretmodele-paca.eu

Vous pouvez...

Vous abonner à la lettre d'information mensuelle :

<http://www.ofme.org/lettre-info.php3>

Vous abonner au fil d'actualité : <http://www.ofme.org/rss.php5>

Réagir sur le forum : <http://www.ofme.org/forum.php3>





Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne



Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René
CD 7 Valabre
13120 Gardanne
www.ofme.org

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20
www.regionpaca.fr



Partenaires contributeurs

